

A photograph of three young children, two girls and one boy, sitting at a table and playing with colorful blocks. The child on the left is a girl with blonde hair, wearing a pink shirt. The child in the middle is a boy with blonde hair, wearing a green shirt. The child on the right is a girl with blonde hair, wearing a yellow shirt. They are all focused on their play. The background is a soft, out-of-focus indoor setting.

Ecole Saint-Louis



SCOLARISATION
des enfants
de 2 à 3 ans
EN TOUTE PETITE SECTION

École maternelle Saint-Louis
28 bis boulevard Alexandre Clair - 43000 Le Puy en Velay
04 71 04 50 00

Votre enfant entre à l'école maternelle

QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE MATERNELLE ?

- C'est une école : « préparatoire à la scolarité élémentaire, elle est le lieu d'expériences et d'apprentissages essentiels. »
- « L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant selon des démarches adaptées à devenir autonome et à s'approprier des connaissances afin de réussir les apprentissages fondamentaux. »
- « A l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles, il devient progressivement un élève. »
- C'est une école : l'espace, le temps, et les situations d'apprentissages sont organisés pour que l'enfant agisse et participe.

QU'APPREND-ON À L'ÉCOLE MATERNELLE ?

Le programme de l'école maternelle présente les grands domaines d'activités à aborder et fixe les objectifs à atteindre ainsi que les compétences à acquérir avant le passage à l'école élémentaire.

- S'approprier le langage
- Découvrir l'écrit
- Devenir élève
- Agir et s'exprimer avec son corps
- Découvrir le monde
- Percevoir, sentir, imaginer, créer

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS À RESPECTER ?

CÔTÉ ÉCOLE :

- Respecter les besoins spécifiques de l'enfant (rythme de vie, sécurité, développement)
- L'aider à vivre avec les autres en respectant les règles de vie adaptées à son âge.
- Organiser et mettre en œuvre des apprentissages dans le cadre des programmes nationaux.
- Communiquer régulièrement sur sa vie d'élèves avec la famille.

CÔTÉ FAMILLE :

- Assurer une fréquentation régulière sur les matinées choisies ou sur les 2 journées complètes préalablement déterminées en début d'année scolaire avec les enseignantes de TPS
- Veiller à ce que l'état de santé de l'enfant soit compatible avec les activités scolaires.
- Communiquer régulièrement soit en présentiel soit par ECOLEDIRECTE avec les enseignantes.
- Participer autant que possible à la vie de l'école.



Votre enfant en toute petite section

POUR QUI ?

Tous les enfants étant nés en 2022 et ayant atteint l'âge de 2 ans, peuvent être accueillis en Toute Petite Section.

QUAND ?

L'enfant peut venir les 4 matinées (lundi, mardi, jeudi et vendredi matin) ou venir 2 journées consécutives entières.

Dès la rentrée, les familles informent les enseignants de leur choix.

Une fois le choix effectué, la rentrée se fait :

- en septembre,
- ou en janvier, après les vacances de Noël,
- ou en avril au retour des vacances de printemps.

AVEC QUI ?

- Ses maîtresses :
Solange (lundi et mardi)
et Elodie (jeudi et vendredi)
- Ses ASEM : Marie-Noëlle et Lydie
- Les autres enfants de la classe

COMMENT ?

C'est en partant de jeux et de découvertes sensorielles qu'il va petit à petit apprendre à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants et découvrir le monde qui l'entoure.

Il va ainsi découvrir les règles de l'école et pourra plus rapidement entrer en lien avec les autres.

POURQUOI ?

La scolarité avant 3 ans n'est pas obligatoire mais, dans notre école St Louis nous accueillons les enfants de moins de 3 ans avec un projet qui respecte son développement et ses besoins. C'est pour cela qu'il est important que chaque parent s'engage à respecter les jours de présence en classe avec autant que possible assiduité.

L'ÉCOLE MATERNELLE

La Toute Petite Section est la première étape de la maternelle.

Il entrera ensuite en Petite Section, puis en Moyenne Section et en Grande Section.

Chacune de ces classes lui permettra de construire de nouvelles compétences et il se préparera ainsi sereinement à l'entrée au CP.

Accompagner votre enfant tout au long de l'année

La classe de toute petite section a un fonctionnement spécifique, pour permettre aux enfants de 2 ans d'aborder l'école maternelle dans de bonnes conditions.

Afin de s'adapter au mieux au rythme de l'enfant, les enseignantes proposeront des **horaires adaptés** qui évolueront au cours de l'année **en tenant compte de ses besoins** (de sécurité, physiologiques, de liens) afin de lui permettre de venir **sereinement** en classe.

Tout en proposant une certaine souplesse, la fréquentation doit être **régulière**, l'école n'est pas une « garderie », ni un mode de garde pour les tout- petits, c'est un **lieu d'apprentissage**.

Quelques recommandations pour les 1^{ers} jours

Laissez votre enfant apporter son « Doudou » ou autre objet transitionnel de la maison.

Prévoyez :

- Le doudou et/ou la tétine si votre enfant à l'habitude d'en avoir un !
- **Un change complet** (haut, bas, sous-vêtements et chaussettes marqués au nom de l'enfant) dans le petit sac blanc sous le porte manteau dans le couloir.

Si votre enfant n'est pas encore propre lors de sa rentrée à l'école, merci de fournir **des couches à scratch** pour nous permettre de travailler sur la propreté en allant aux toilettes « comme des grands » et pour faciliter le change si besoin). Pour qu'il gagne en autonomie merci de ne pas l'habiller avec un body.

Marquez absolument tous les vêtements (un simple stylo suffit pour écrire sur l'étiquette) : chaussures, blouson, gilet, pull... puis par la suite bonnet/écharpe/gants. Cela peut vous paraître inutile mais les petits ne reconnaissent pas encore leur vêtement, pour peu qu'un camarade ait le même... (Si, si ! ça arrive !) Et là commence la galère....

La maîtresse et l'ASEM ne seront pas forcément dans le couloir quand vous arriverez et elles n'auront pas repéré comment est habillé votre enfant, le petit copain, l'autre copain, enfin tous les enfants de la classe !! Et puis, les papas et les mamans, les mamies, les nounous... qui n'ont pas amené l'enfant à l'école ont quelques fois bien du mal à s'y retrouver eux aussi !!

Accompagnez votre enfant dans sa classe et confiez-le à la maîtresse ou à l'ASEM et dites-lui « au revoir » et « à tout à l'heure », et surtout partez rassuré même s'il pleure ! Ne vous inquiétez pas, très vite, ses pleurs cesseront et votre enfant se plongera alors dans sa journée de « petit écolier » avec ses camarades de classe ! Vous avez laissé vos coordonnées à l'école. En cas de changement de coordonnées personnelles et/ou professionnelles, pensez à prévenir l'école : vous devez être joignable à tout moment.

Une liste de fournitures vous a été remise soit à l'inscription, soit par mail.

